



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE DANSE SUR GLACE

COMPTE RENDU DU 1^{er} octobre 2010

Rencontre informelle lors des Masters 2010 à Orléans

Personnes présentes : Serge PETETIN, Loïc COSNUAU, Eric LE MERCIER et Sylvain FERREC

POINT SUR TF

- Pénalités : tous les clubs ont payé (1.260 €) – Sylvain envoie un bordereau
- Pb 3 journées avant Noël
- Pb une semaine entre journée 2 et 3 > un club concerné (ASB) > même danses imposées entre Journée 2 et 3 (com à modifier)
- Tous les clubs ont au moins 3 choix A de départ
- Pb des clubs parisiens qui sont mécontents mais pas d'autres solutions
- Ouverture aux clubs étrangers en journée 2 et 3

Perspectives :

- Pas deux journées à une semaine d'intervalle
- Organisateurs de TF ou compétitions nationales CSN : participation de l'ordre de 150 € (frais de transport, remplacement de matériel, consommables hors papier). Provisionner pour le remplacement du matériel.
- Adresser les factures des pénalités en fin de saison pour paiement (délai = date limite de préinscription TF)
- Il faut établir le calendrier tôt dans la saison : présenter un calendrier déjà ficelé en mai pour approbation (début avril : édition du calendrier vierge, fin avril : dépôt des candidatures TF et compétitions nationales CSN, en mai lors du séminaire, mise en place motivée du calendrier par la CSN, préinscription avant AG pour répartition).

OBLIGATIONS CSNDG EN TERME DE COMMISSIONS

- Commission Nationale des Officiels d'Arbitrage : représentant du Président CSNDG et rapporteur - Loïc COSNUAU – membres : voir avec David MOLINA pour la nomination des membres Officiels d'Arbitrage, un Spécialiste Technique et un représentant DTN. La liste sera soumise à l'approbation des membres de la CSNDG.
- Commission Règlements et Compétitions : rapporteur CSN Eric LE MERCIER - membres : Serge PETETIN, Sylvain FERREC, Elisabeth RAFIN, Catherine GLAISE, un représentant des entraîneurs, un officiel d'arbitrage (voir CNOA),
- Commission Finances : rapporteur CSN Lydie COUSIN – membres : Serge PETETIN, Loïc COSNUAU,
- Commission Relations Extérieures : rapporteur CSN Pascal GIRARDOT – membres : Serge PETETIN, Didier MONTOURSIS

- Commission Développement (mise en place de passerelles avec les ligues) : rapporteur CSN Didier MONTOURSIS – membres : Serge PETETIN, Elisabeth RAFIN, Pascal GIRARDOT.
- Commission Communication : rapporteur CSN Loïc COSNUAU – membres : Eric LE MERCIER, Sylvain FERREC, Pascal GIRARDOT, Elisabeth RAFIN.

DELEGUES TECHNIQUES COMPETITIONS NATIONALES CNSDG

Coupe de France 1 BPC : Loïc COSNUAU

Coupe de France 2 (France Juniors) ASB : Serge PETETIN

Coupe de France 3 (France Benjamins, Minimes, Novices, CNP) BEL : Eric LE MERCIER

Championnat de France Solos BPC : Loïc COSNUAU

Faire une communication avec opérateurs système et opérateurs vidéo

Rappeler Délégué Technique TF

POINT SUR COUPE FRANCE 1

Au 30/09, aucune inscription reçue par Loïc COSNUAU. Rappel limite d'inscription : le 4/10. Loïc attend la date limite et prévient l'organisateur, David MOLINA et la CSNDG le 5/10. A moins de 20 couples, la compétition n'est pas intéressante.

VENTE BOUTIQUE CSNDG

Serge PETETIN demandera à Didier MONTOURSIS de faire un état des stocks de la boutique et de le transférer à Lydie COUSIN dès que possible, il serait préférable, au même titre que les carnets de classement que les insignes se trouvent à la fédération. Fournir un bilan financier de la saison dernière sur la vente des insignes.

Loïc modifie le bon de commande des pin's sur le site.

PROBLEME AGE NOVICE POUR COMPETITION INTERNATIONALE LYON

Eric interroge Gilles (vu avec Pascal GIRARDOT) sur la possibilité d'étendre les « Advanced Novice » à 17 ans pour les garçons pour rester en cohérence avec la réglementation française. Comme c'est une compétition internationale inscrite au calendrier ISU, il n'est pas possible de sortir de la règle ISU (ISU Rule 108, paragraph 2 d)

PROBLEME VIRY POUR COUPLE NOVICE AVEC LICENCE JUNIORS

Serge a vu Sylvie PULCINI qui a corrigé sur la base "licences".

PASSERELLES LIGUES

Il faut trouver des moyens financiers pour organiser des regroupements. L'Opéra de la Glace ne concerne que quelques couples. Il faut travailler avec les Ligues, la DTN et la CSN. Pascal et Didier sont chargés de développer ces projets en collaboration avec Serge, Didier en étant le rapporteur.